

ARTICLES Décembre 2010

MEDECINE SANTE

Sida : "Il y a un désintérêt des médias et de la population"

Le Monde Le Monde.fr | 01.12.10 | 11h48

DANS UN CHAT SUR LEMONDE.FR, BRUNO SPIRE, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE SIDA AIDES, ESTIME QU'IL FAUT MENER DES ACTIONS DE PREVENTION EN PRIORITE "VERS LES PUBLICS MIGRANTS, GAYS OU USAGERS DE DROGUES, QUI NE SONT PAS CONSIDERES COMME POLITIQUEMENT CORRECTS". -

Sophia : Pensez-vous qu'envisager la fin de l'épidémie relève de l'utopie ?

Bruno Spire : C'est aujourd'hui théoriquement possible, même si cela reste à démontrer formellement. Plusieurs arguments indiquent que l'accès aux traitements antirétroviraux permet de réduire massivement la transmission du virus. Si l'ensemble des personnes infectées étaient dépistées et traitées efficacement, on pourrait assister à un effondrement de l'épidémie dans les décennies qui viennent.

Théo : Dans *Le Monde* du 1^{er} décembre, **un article** signalait une légère augmentation du nombre de nouveaux cas de séropositivité (6700 personnes contaminées en 2009). Comment cela est-il possible ?

L'épidémie, en France, reste stable. Les données d'hier sont celles de 2009, on espère qu'avec l'augmentation des dépistages et la mise sous traitement des personnes atteintes plus précocement que dans le passé, on aura un impact sur l'épidémie dans les prochaines années.

Jo : Sur quoi les autorités sanitaires doivent-elles prioritairement faire porter leurs efforts ? La prévention, la recherche médicale, l'accès aux soins ?

Sur les trois, car tout est lié. La recherche a permis de montrer le besoin de diversification des stratégies de prévention (préservatifs, traitements, dépistage). L'accès aux soins est indispensable pour rendre les personnes séropositives très peu contaminantes.

Fabien : Pensez-vous que le plan sida 2010-2014 annoncé par Roselyne Bachelot début novembre est à la hauteur de l'enjeu ?

Le plan sida représente une avancée, car on se donne des objectifs politiques de faire reculer les nouvelles contaminations. Il s'agit d'augmenter l'attractivité du dépistage en diversifiant les différentes possibilités pour se faire dépister, et il s'agit aussi de traiter les personnes séropositives beaucoup plus tôt. Il existe cependant des faiblesses, en particulier l'absence de recommandations sur la prison et surtout le contexte sécuritaire qui veut reconduire à la frontière toute une population fortement touchée que sont les migrants subsahariens.

Léa : Que pensez-vous de la proposition récemment évoquée d'un dépistage communautaire en direction des hommes homosexuels ?

C'est une mesure intéressante qui s'ajoute aux dispositifs existants. Il ne s'agit pas d'entrer en concurrence avec les centres de dépistage anonyme et gratuit, mais d'être en complémentarité en attirant des personnes moins à l'aise avec le milieu médical pour qu'elles se fassent dépister le plus rapidement possible après une prise de risque.

Aline : Née dans les années 1980, j'ai eu la chance d'être largement informée sur le sida durant mon adolescence, notamment par des spots télé ou radio, et d'acquérir jeune les bons réflexes. Mais j'ai constaté que cette large campagne d'information s'est affaiblie dans les années 2000, quelle en est la raison ?

C'est vrai que la lutte contre le sida est moins visible aux yeux de la population générale. C'est certainement dû à un désintérêt des médias et de la population. On a besoin d'une prévention ciblant les groupes les plus vulnérables tout en maintenant auprès de la population générale une information sur les risques liés à la sexualité.

Nathalie : je travaille dans une institution qui accueille des adolescents et jeunes adultes handicapés. Ces jeunes peuvent être exposés aux risques de contamination. Quelle démarche propose Aides vis-à-vis de cette population ?

Aides est une association qui prône la démarche communautaire. Il s'agit de faire de la prévention avec les personnes concernées et non pas pour les personnes concernées. La première des choses est donc de définir avec ces personnes handicapées leurs besoins et de leur donner envie de se mobiliser sur les questions de prévention.

Stéphanne : Peut-on se procurer des tests de dépistage fiables sur Internet ?

Sur Internet, on trouve des tests qui n'ont pas forcément un marquage CE. La réglementation actuelle ne permet pas l'autotest. Pour l'instant, il faut d'abord savoir si l'autotest correspond à un besoin.

Anais M. : Pensez-vous que la communauté internationale en fait assez pour enrayer l'épidémie, notamment dans les pays africains ?

La réponse est clairement non. Les pays riches avaient décidé en 2002 de créer le fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et de le financer de façon de plus en plus forte en fonction des besoins. Malheureusement, les pays riches ne tiennent pas leurs promesses. Actuellement, les financements pour les prochaines années permettront à peine de continuer à soigner les malades déjà en traitement et ne permettront pas de continuer le passage à l'échelle des nouveaux malades, qui se mettent donc en file d'attente.

Lolita : Espère-t-on encore de nouvelles avancées médicales pour guérir du sida ?

La recherche a des pistes pour envisager un jour la guérison, mais ça n'est pas pour demain. Ce que l'on fait de mieux, aujourd'hui, c'est de rendre l'infection invisible, avec un traitement à vie de mieux en mieux toléré. Ce traitement permet pour les patients pris en charge pas trop tard d'avoir une espérance de vie proche de celle de la population générale.

Charlie : Disposera-t-on un jour d'un vaccin contre le sida, qui pourrait signer la fin réelle de l'épidémie ?

On espère un jour avoir un vaccin. Il existe plusieurs arguments scientifiques qui, aujourd'hui, plaident pour intensifier la recherche vaccinale. Mais on ne sait pas combien d'années il faudra pour aboutir. En attendant, le contrôle de l'épidémie ne peut se faire qu'en dépistant et en traitant les personnes vivant avec le virus.

Elle : Les équipes de recherche en France et dans le monde ont-elles des financements suffisants pour travailler ?

La recherche n'est jamais assez financée, notamment dans un contexte de crise économique. En France, la communauté scientifique sur le VIH est très active, propose de plus en plus de projets pertinents mais chers, et on a besoin régulièrement d'interpeller les décideurs pour maintenir les financements existants.

William : Pour empêcher la transmission du virus de la mère au fœtus, de quels moyens financiers aurait-on besoin pour ainsi stopper toutes les transmissions mère-fœtus dans le monde ?

Dans les pays riches, la question de la transmission mère-enfant est derrière nous, car on traite efficacement les mères séropositives. Si on avait accès au traitement universel des malades, on réglerait également dans le Sud les questions de transmission mère-enfant.

René : Vous avez dit que les étrangers séropositifs risquaient d'être expulsés. Les associations se mobilisent-elles contre cela ?

Le thème de la journée aujourd'hui est : *"accès aux soins, ici et là-bas, y compris en France"*. J'arrive d'une manifestation interassociative devant la préfecture pour dénoncer les manœuvres de certains parlementaires qui font des étrangers malades des boucs émissaires.

Guest : Certes, l'espérance de vie s'est allongée mais que penser des dégâts collatéraux provoqués par la prise prolongée des traitements ?

On sait aujourd'hui que les dégâts des traitements sont dus à une conjonction entre une exposition longue au virus avant le traitement, et au traitement ensuite. Il n'est pas dit que si on traite les personnes plus tôt, on aura plus de dégâts collatéraux. C'est sans doute le contraire. De plus, les traitements modernes provoquent moins d'effets secondaires que ceux dont on disposait il y a une dizaine d'années. Nous n'arriverons à vaincre l'épidémie qu'avec les traitements les plus modernes et les mieux tolérés.

Suzette : Peut-on vivre normalement ou presque avec le sida aujourd'hui ?

D'un point de vue médical, cela devient vrai pour des personnes dépistées assez tôt. Les personnes séropositives souffrent aujourd'hui des effets sociaux de la séropositivité, c'est-à-dire de l'exclusion, du regard des autres, des discriminations, qui persistent.

Guest : Ne faut-il pas renouveler enfin les acteurs associatifs ? Majoritairement gays militants, ils concentrent leurs programmes et donc les financements sur cette population en délaissant les autres genres ?

Les militants associatifs de Aides, la plus grande association de lutte contre le sida, sont issus de l'ensemble des communautés les plus concernées, à savoir les gays, les usagers de drogues, les migrants et les femmes. Les gays sont particulièrement représentés, car c'est dans ce groupe que l'incidence du VIH est la plus élevée, soit 200 fois plus que dans la population générale. A Aides, il y a plus de volontaires femmes que de volontaires hommes.

Thierry Schaffauser : Pouvez-vous expliquer en quoi consiste la réduction des risques sexuels ? La préconisez-vous ?

La réduction des risques sexuels est un ensemble d'outils avec des degrés d'efficacité variable pour réduire le risque de transmission. Le préservatif est un des outils les plus efficaces. D'autres possibilités, moins efficaces, existent, et il vaut mieux, pour les personnes qui n'utilisent pas le préservatif, qu'elles y aient recours que rien du tout.

Fafa : Voyez-vous dans le Téléthon un concurrent pour lever des fonds ?

Non. Il ne faut pas faire d'opposition entre les différentes maladies. Cela risque d'être contre-productif. A nous, associations de lutte contre le sida, d'être suffisamment persuasifs pour convaincre le grand public d'être solidaire.

Alain : Concernant les effets secondaires des traitements, je pense qu'il y a eu une négligence - ou tout au moins - une insuffisance de prise en compte de la part des

médecins de ces effets, trop concentrés qu'ils étaient sur la charge virale et CD4. Cela est en train de changer aussi.

Je suis d'accord avec ce commentaire. Sous la pression des associations, les médecins aujourd'hui tentent de trouver des trithérapies qui soient le plus appréciées par les malades. La recherche clinique intègre désormais les questions de qualité de vie dans ses objectifs.

Manue : Quelles sont les principales faiblesses de l'action de l'Etat dans sa lutte contre le sida ?

La faiblesse de l'Etat est déjà dans des moyens insuffisants pour financer les programmes de promotion de la santé de façon générale. De plus, les décideurs de l'Etat dans les différentes régions sont souvent insensibles aux lignes nationales écrites dans les plans et préfèrent utiliser les financements pour augmenter la prévention en population générale plutôt que de les centrer sur les publics les plus prioritaires. Cela donne souvent des actions dans les lycées, et non des actions vers les publics migrants, gays ou usagers de drogues, qui ne sont pas considérés comme politiquement corrects.

Anais M. : Quelles solutions concrètes pourraient être apportées à l'épidémie dans les pays africains, selon vous ?

Il faut aujourd'hui mettre en place des financements innovants et pérennes pour qu'ils ne soient pas remis en cause lors des changements de gouvernement. Nous plaidons pour la taxe "Robin des bois" de 0,005 % sur les transactions financières, qui permettrait, si elle était mise en place, de financer l'ensemble des problèmes de santé dans le monde en générant des milliards de dollars. La France doit montrer l'exemple en l'instaurant dès maintenant.

Chat modéré par Emmanuelle Chevallereau

////

TRAVAIL

Les femmes occupent des emplois "moins épanouissants" que les hommes

LEMONDE.FR avec AFP | 02.12.10 |

Les femmes occupent des emplois où le travail semble "*moins épanouissant*", ont moins souvent des responsabilités hiérarchiques et accèdent plus difficilement à des formations, selon une [enquête](#) de l'Insee pour le ministère du travail, publiée jeudi 2 décembre.

"Qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, qualifiés ou non, les hommes ont plus souvent des postes de responsabilité hiérarchique", à "35 % contre 19 % pour les femmes", selon cette étude, réalisée en 2006 et 2007, à partir d'entretiens avec des salariés du secteur privé, tirés au sort dans les entreprises de plus de 20 personnes.

MOINS DE RESPONSABILITÉ HIÉRARCHIQUE

Certes, les femmes sont désormais plus nombreuses à avoir le statut de cadre mais cela n'implique pas systématiquement des fonctions "*d'encadrement*" d'équipes. Ainsi, "*parmi les cadres, 62 % des hommes et 49 % des femmes encadrent d'autres salariés*", les autres assurant par exemple des fonctions d'expertise.

"Plus l'environnement de l'entreprise est masculin, plus les responsables hiérarchiques sont des hommes" et "même lorsque l'entreprise compte plus de deux tiers de femmes, les responsables sont des hommes dans 56 % des cas".

TRAVAIL PLUS MONOTONE

Les femmes déclarent moins fréquemment que leur métier leur permet d'apprendre des choses nouvelles (68 %, contre 75 % pour les hommes), leur travail semble plus monotone (41 % disent réaliser des tâches diversifiées, contre 46 %). Elles sont 21 % (19,5 % pour les hommes) à ne jamais avoir bénéficié de formation professionnelle.

Les femmes s'estiment *"plus souvent débordées dans leur travail"* en particulier quand elles ont de jeunes enfants, sont *"moins confiantes dans l'utilité de leur travail"*, et *"moins satisfaites de leur salaire"*. Elles travaillent plus souvent à temps partiel.

En contrepartie, leurs horaires sont *"en moyenne moins contraignants, plus prévisibles"*, signe du choix de postes conciliables avec les obligations familiales. *"Elles dépassent moins souvent les horaires de travail habituels et amènent moins souvent du travail à la maison"*.

////

DEMOCRATIE / PRESSE

La généralisation d'Internet engendre des effets pervers

Le Monde | 03.12.10 |

La transparence de l'action publique est traditionnellement considérée comme l'un des ingrédients de la démocratie. Elle permet aux citoyens de contrôler l'activité de leurs élus et de vérifier le respect des procédures légales. Elle favorise une meilleure compréhension des processus de décision. En éclairant la multiplicité des enjeux et la complexité des choix publics, elle joue un rôle pédagogique et est de nature à contribuer à une plus grande confiance des citoyens dans les institutions politiques.

Depuis une cinquantaine d'années, des efforts ont été faits dans de nombreux pays pour donner aux citoyens le droit d'accéder à certaines données publiques, souvent sur le modèle du Freedom of Information Act, adopté aux Etats-Unis en 1966. En France, la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs permet à toute personne d'obtenir communication de documents détenus par une administration ou un organisme privé chargé d'une mission de service public, via une commission ad hoc. Mais celle-ci reste mal connue (4 432 dossiers instruits en 2009) et de nombreux documents restent inaccessibles au nom du secret de la défense nationale. Que change concrètement le développement de l'Internet ?

L'Internet, un puissant outil de diffusion des données publiques. L'Internet fournit aux gouvernants un relativement peu coûteux outillage de stockage et de distribution de l'information vers les citoyens. Il rend caducs les arguments matériels ou financiers (coût et temps des photocopies, fragilité, abondance ou volume des documents, dispersion des archives, etc.) qui empêchaient la communication au public de documents administratifs ou gouvernementaux. Il permet de simplifier et de fluidifier les échanges informationnels entre les appareils politico-administratifs et les citoyens, par exemple au travers de la mise en place de guichets uniques rassemblant sur un même site des données auparavant éparpillées. C'est en s'appuyant sur les fonctionnalités de l'Internet que le président Obama a mis en oeuvre, en janvier, sa politique d'Open Government, à la fois transparente, participative et collaborative.

Parallèlement à cette transparence institutionnelle, l'Internet peut également contribuer à une transparence par le bas. De tout temps, de simples individus - fonctionnaires, soldats, administrés, etc. - ont divulgué des documents administratifs ou gouvernementaux auxquels ils avaient accès. Ces fuites ne sont pas nées avec l'Internet et permettent traditionnellement aux journalistes d'approfondir leurs enquêtes et à la presse de mieux jouer son rôle de contre-pouvoir ou de critique des acteurs politiques.

Ce qui change avec l'Internet, c'est qu'il permet potentiellement à n'importe qui de rendre publiques des données administratives de façon directe (c'est-à-dire sans passer par le filtre des médias), tout en bénéficiant de l'anonymat et du pouvoir de démultiplication qu'il offre. D'une certaine façon, l'Internet démocratise les fuites. Mieux encore - et c'est l'ambition même de WikiLeaks, ainsi que son nom l'indique - l'Internet peut être un outil de mutualisation des fuites, transformant des initiatives individuelles en un projet collectif qui fait des citoyens un acteur politique autonome, un cinquième pouvoir par analogie avec le quatrième pouvoir que constituent les médias traditionnels.

Les limites et les effets pervers d'une transparence en ligne. L'Internet ne résout pas tous les problèmes de la transparence. Dans un article intitulé "Against Transparency", sur le site The New Republic, Lawrence Lessig, pourtant militant actif de l'*openness* et du partage collectif de l'information, rappelait les périls d'une transparence nue, décontextualisée. Par-delà l'accès aux données publiques, se pose la question de leur signification. Mettre en ligne de vastes quantités de données administratives ne suffit pas à rendre plus intelligible l'action publique : il faut les interpréter, comprendre leurs conditions de production en les reliant à des situations particulières, sans oublier qu'elles ne rendent compte le plus souvent que d'une partie de la réalité. Et ce travail d'analyse et de mise en perspective réintroduit souvent la nécessité de médiateurs, ceux-là même qu'on voulait court-circuiter.

L'Internet, en rendant plus aisée l'accumulation de données, instrumente la tendance à une évaluation quantitative de toute activité humaine ou sociale, inspirée des principes du nouveau management. On voit déjà fleurir sur l'Internet des classements et palmarès qui comparent les performances des hôpitaux, des universités, ou des députés. Comme le rappellent les professeurs d'Harvard Fung, Graham et Weill, dans leur ouvrage *Full Disclosure, the Perils and Promise of Transparency* (Cambridge University Press, 2007), la transparence, en accroissant la profusion des données à traiter, conduit inévitablement à l'élaboration d'indicateurs de plus en plus artificiels.

L'Internet peut même devenir, par dérive ou intentionnellement, un instrument d'opacité : en augmentant substantiellement la quantité de données fournies aux citoyens, on complexifie leur travail de surveillance. Démêler l'essentiel de l'anecdotique exige du temps et des compétences cognitives, et l'on risque d'instaurer de plus grandes inégalités entre citoyens. Par ailleurs, une totale transparence paralyse parfois l'action publique. Les compromis qu'elle nécessite ne peuvent être atteints en pleine lumière, celle-ci conduisant souvent les parties en présence à radicaliser ou figer leurs positions.

En outre, le pouvoir de surveillance que constitue l'Internet peut conduire les acteurs politiques à surprotéger leurs actions. On le voit déjà lors des campagnes électorales : les candidats, sachant que leurs moindres actes ou déclarations peuvent être désormais captés et diffusés sur Twitter ou YouTube, ont de plus en plus tendance à corseter leur communication. Plus fondamentalement, ainsi que Jean Leca le soulignait, le souhait d'une plus grande transparence ne relève-t-il pas d'une vision naïve de l'action politique dans laquelle les acteurs sociaux devraient abandonner tout comportement stratégique ?

Thierry Vedel, chargé de recherche CNRS au Cevipof, Centre de recherches politiques de Sciences Po

/////

INTERNET

Crise des relations internationales à l'âge du numérique

Le Monde | 03.12.10 |

C'est certain, la diffusion par WikiLeaks de plus de 250 000 dépêches diplomatiques américaines portera un coup à la diplomatie américaine, mais suivant une inflexion différente de celle que l'on peut trouver dans toutes les "unes" de journaux du moment.

Aussi déstabilisant que cela puisse paraître de lire les impressions personnelles des diplomates du président Nicolas Sarkozy, du premier ministre Berlusconi, des membres de la famille royale britannique, la plupart des révélations jusqu'à maintenant ont eu la résonance de rumeurs de journaux à scandale. De telles affirmations de la part de leaders étrangers ne sont en effet pas surprenantes, et sont loin de constituer un scoop. En fin de compte, ces propos - comme il a été dit à Hillary Clinton, secrétaire d'Etat, au cours des douzaines d'appels d'excuses passés après la fuite à l'attention de ses homologues internationaux - ne sont pas pires que les affirmations étrangères des leaders américains et ces histoires ont de fortes chances de s'estomper rapidement.

Même l'annonce de réelles informations politiques a déclenché peu de surprise - peu, en effet, auront été choqués par la nouvelle que les Etats du Golfe sont de plus en plus nerveux concernant les plans nucléaires iraniens, ou que le gouvernement chinois était derrière la cyberattaque contre Google en 2009.

Nous avons appris que les leaders arabes ont activement encouragé les Etats-Unis à éradiquer le programme nucléaire iranien par la force. Eid Rifai, un Jordanien, est cité comme ayant dit à un fonctionnaire américain : *"Bombardez l'Iran, ou vivez avec une bombe iranienne. Les sanctions, les carottes, les encouragements n'auront aucune importance."* Nous avons appris que la Corée du Nord a transféré la technologie nécessaire à la fabrication de missiles à l'Iran, et que la Syrie a armé le Hezbollah en utilisant les ambulances du Croissant-Rouge.

Bien sûr, beaucoup de ces points étaient déjà connus des grandes têtes de la politique étrangère. En fait, l'impact réel des WikiLeaks sera bien plus profond et bien plus persistant, à commencer par les conséquences à constater sur les communications diplomatiques internes. Les diplomates américains ont travaillé à constituer une culture sur la base d'une communication franche et directe, qui considère comme acquise la capacité à transmettre des informations à Washington et à nos ambassades tout autour du monde avec la conviction que celles-ci restent confidentielles. A présent, cette culture est entachée.

Sur le long terme, le principal dommage pourrait ne pas concerner les relations d'alliance des Etats-Unis - tout le monde est conscient, en effet, que les rencontres et les réceptions sur le circuit diplomatique sont suivies par des rapports directs de retour à la capitale - mais plutôt les moyens par lesquels les informations sont échangées, analysées et stockées, en passant par le gouvernement. Les diplomates de carrière seront, c'est certain, moins enclins à prononcer des affirmations spontanées.

Ces messages peuvent, en fait, être francs, parce qu'ils ne portent pas le sceau officiel d'une communication formelle du gouvernement. Les communications publiques, souvent ébauchées par comité, requièrent typiquement plusieurs couches d'autorisations et tendent à être délibérément anodines ou vagues. Les dépêches diplomatiques, elles, combinent de l'anecdotique mélangé à des données qui aident le gouvernement à avoir une meilleure appréciation de ce qui se passe réellement dans un pays donné.

Au bout du compte, cette analyse nous renseigne sur la manière dont les Etats-Unis négocient avec leurs alliés, sur les encouragements dont ils estiment qu'ils doivent faire l'objet de considération, ou sur les mesures nécessaires pour contrecarrer l'action ennemie.

La culture des diplomates américains est fondée sur les valeurs que sont la prudence et le consensus ; à présent, néanmoins, les diplomates vont être poussés à faire l'autruche par peur que n'importe laquelle des analyses ou rumeurs qu'ils avancent apparaisse dans les pages du *Guardian*, du *Bild*, ou du *Monde*.

Un autre effet à long terme aura des conséquences au-delà du simple cercle des diplomates américains : la peur que les fuites ne poussent les alliés des Américains à devenir de plus en plus renfermés. Comme nous l'avons appris, les nations arabes en particulier ont profité de la liberté d'être hypocrites dans leurs affaires avec nous, dénonçant l'Amérique publiquement auprès des audiences à l'intérieur du pays alors qu'en parallèle, elles proposaient en privé leur soutien et leur assistance. Considérons le Yémen, par exemple, qui a pris ses responsabilités pour les attaques perpétrées à l'encontre de ses propres groupes radicaux par les forces américaines. De tels pays ont de fortes chances d'être bien plus méfiants dans leur coopération avec les Etats-Unis.

Cette prudence va enrayer les opérations confidentielles du gouvernement, que ce soit le combat contre le terrorisme ou le narcotrafic, et dissuadera sûrement les dissidents étrangers de faire cause commune avec les Etats-Unis de peur d'être exposés et rendus vulnérables. Les fuites vont aussi laisser une empreinte durable sur la coopération entre les différentes agences de renseignement.

Notre appareil de renseignement est le plus complexe et le plus financé au monde, avec seize agences autonomes et un budget d'environ 50 milliards de dollars. Le poste de directeur des renseignements nationaux a été introduit il y a moins de sept ans en réponse à la tragédie du

11-Septembre, qui aurait pu être évitée si les différents secteurs d'agences de renseignement américaines sur les affaires étrangères et domestiques avaient partagé leurs informations.

La réaction immédiate du département d'Etat à l'épisode WikiLeaks a eu pour conséquence de couper ses liens avec le réseau de communications secrètes du département de la défense. Un tel événement représente le premier signe annonciateur de l'érosion de la coopération entre agences qui ne tardera pas à arriver. Un retour à l'ancienne incohérence interne de la communauté des renseignements semble inévitable.

Les WikiLeaks ont donné froid dans le dos à tous les diplomates américains. Cet épisode risque d'asphyxier le monde complexe des négociations bilatérales et multilatérales en même temps, et d'affaiblir les efforts américains pour partager les renseignements contre le terrorisme. Le largage de WikiLeaks n'est pas une violation de telle ou telle loi ; c'est un acte hostile à l'encontre de notre sécurité nationale.

Enfin, cette affaire nous engage à réfléchir dans une perspective plus générale dans la mesure où elle révèle une crise de la diplomatie traditionnelle à l'âge du numérique. De même que nos vies évoluent dans l'ère du temps, le paysage diplomatique est en train de changer pour s'adapter aux nouveaux horizons qu'offrent Facebook et Twitter, à un monde où finalement l'information est omniprésente, facilitant la diffusion rapide au nom de la transparence.

Il est donc possible que la crise de WikiLeaks ne soit qu'un élément symptomatique de cette nouvelle ère, mais il n'en demeure pas moins que nos faiseurs de politiques publiques doivent s'adapter rapidement pour renforcer les réseaux formels et informels sur lesquels ils s'appuient.

Kenneth R. Weinstein, président et directeur général de l'Hudson Institute

////////

SOCIETE

La famille en chantier

LE MONDE MAGAZINE | 04.12.10 |

Recul du mariage, développement des familles recomposées, apparition de l'homoparentalité : en cinquante ans, l'univers de la parenté a été bouleversé. En dissociant fécondation, gestation et accouchement, en ajoutant le personnage du donneur à la figure traditionnelle des parents, les nouvelles technologies de la reproduction ont, elles aussi, transformé notre vision de la famille. A l'heure de la révision des lois de bioéthique, "Le Monde Magazine" a demandé à l'un des plus grands anthropologues français, Maurice Godelier, de nous éclairer sur ces mutations qui concernent la plupart des sociétés occidentales.

"Le Monde Magazine" : Dans *Métamorphoses de la parenté*, publié en 2004, vous écrivez que les bouleversements qui ont affecté à la fin du xx^e siècle la famille occidentale sont liés au mouvement de promotion de l'individu. Pourquoi ?

Maurice Godelier : Sous l'Ancien régime et sa monarchie de droit divin, les individus étaient des sujets du roi et chacun devait rester à sa place dans une société dominée par la noblesse et le haut clergé. Après la Révolution, la souveraineté du peuple a été proclamée et les individus sont devenus des citoyens : ils ont été considérés comme égaux, au moins fictivement. La rupture est fondamentale : c'est le début de la promotion de l'individu par l'Etat, une force qui va peu à peu ébranler la politique, l'économie mais aussi la famille. L'individu va être doté d'attributs, de responsabilités, de droits et de devoirs. Ce mouvement irréversible va entraîner le développement de la démocratie, la naissance d'un capitalisme concurrentiel et, en France, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Toutes ces forces ont bien entendu agi sur la famille et sur les rapports de parenté. En Europe, la christianisation des populations avait consolidé et répandu une forme de famille – la famille nucléaire – qui avait émergé dans le monde romain vers la fin de la république. Pendant des siècles, dans l'Occident devenu chrétien, elle a réuni un homme et une femme mariés en Dieu et devant Dieu. La parenté n'était pas un champ de rapports autonomes, elle était formatée en profondeur par une vision religieuse propre à l'Occident : le mariage était un sacrement, le divorce interdit, l'adoption désapprouvée et le remariage des veufs et des veuves socialement réprouvé car leur union en Dieu avec leur conjoint se poursuivait au-delà de la mort.

Au XIXe siècle et surtout au XXe siècle, cette conception de la famille a été totalement bouleversée par le mouvement de promotion de l'individu. Dans la fondation du couple, l'accent a été mis sur le libre choix du partenaire, un choix libéré des contraintes et des conventions sociales – l'obligation de se marier dans son milieu, de transmettre un nom ou de pérenniser une famille. Désormais, la société promeut des notions comme l'amour, le désir, la passion, c'est-à-dire des choix personnels qui ne sont pas sollicités ou imposés par la famille et le milieu social.

Mais l'amour, parfois, s'épuise et l'interdiction du divorce, qui cadenassait autrefois les individus dans des relations devenues mortes au prix de grandes souffrances, a été levée.

Beaucoup de philosophes, d'hommes politiques et de moralistes estiment que ces évolutions ont affaibli la famille. Qu'en pensez-vous ?

La famille – et c'est normal – se transforme avec les transformations de la société. Ceux qui gémissent en disant que la famille s'effondre et que, avec elle, la société s'écroule, ne voient pas la réalité. Nulle part – même dans les sociétés sans castes, classes ou Etat –, la famille et les rapports de parenté n'ont la capacité de fabriquer une société.

Bien entendu, nous naissons tous dans une famille, qu'elle soit nucléaire, étendue, polygame ou monogame. Les êtres humains ont en effet une maturité tardive et, pour devenir autonomes, ils ont besoin que des soins, des affections, des protections et des apprentissages leur soient dispensés pendant de longues années : pour la construction de soi, des parents ou des adultes qui assument ce rôle sont donc nécessaires. Mais ce n'est pas la famille qui donne à l'individu une école, des transports, un hôpital ou des routes : ce sont les structures politiques et économiques de la société et les personnes qui les incarnent. Les rapports sociaux qui donnent naissance à une société aux frontières connues sinon reconnues sont en effet ceux qui instituent la souveraineté d'un certain nombre de groupes humains sur un territoire, ses habitants et ses ressources. Ce qui fait société se trouve toujours au-delà de la famille et des rapports de parenté, c'est un anthropologue qui vous le dit !

Les avancées en matière d'égalité des sexes qui ont été réalisées au cours du XXe siècle, et surtout pendant les cinquante dernières années, ont-elles modifié en profondeur la famille ?

En Europe et en Occident, l'autorité maritale de l'homme sur son épouse et la puissance paternelle du père sur ses enfants ont éclaté sous l'effet d'un mouvement très puissant : la revendication de l'égalité entre les sexes. Ce processus qui a commencé au XXe siècle est la lointaine conséquence de la proclamation de l'égalité des citoyens, même si les législateurs de la Révolution n'avaient sans doute pas réalisé que ce mouvement toucherait un jour les relations entre les hommes et les femmes. Ils avaient en effet réservé les attributs de l'égalité et de la liberté aux seuls hommes : le sujet politique, c'était lui, le seul être humain complet, celui à qui l'on pouvait confier le droit de vote. Ce mouvement en faveur de l'égalité des sexes est encore, et de loin, inachevé – les salaires des femmes restent inférieurs à ceux des hommes et les hommes ne prennent pas encore de congé parental pour élever leurs enfants – mais la route est clairement tracée : les filles peuvent et devraient désormais choisir leur destin.

Tous ces changements ont bien évidemment ébranlé la famille. En 1970, la "puissance paternelle", cette séquelle de la *patria potestas* antique qui, dans le monde romain, donnait au père de famille un droit absolu de vie et de mort sur ses enfants, a été remplacée par la notion moderne d'autorité parentale. Ce nouveau système dote l'homme et la femme des mêmes devoirs et des mêmes droits envers leurs enfants, ce qui est totalement nouveau.

L'instauration du divorce par consentement mutuel, en 1975, a consacré cette évolution : l'homme mais aussi la femme peuvent se défaire des liens du mariage s'ils en ont épuisé les joies et les peines. Les liens conjugaux sont donc devenus plus précaires, mais les parents, quels que soient leurs choix de vie, sont aujourd'hui dans l'obligation morale et juridique d'assumer, après leur séparation, leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants. Cette exigence est un fait social nouveau.

Au cours de ces révolutions qui ont affecté la famille, le regard sur l'enfant a-t-il changé ?

Oui, bien sûr. Autrefois, dans les familles paysannes, les enfants étaient là pour ajouter leur force de travail à celle du père et, dans les familles aristocratiques et bourgeoises, ils permettaient d'assurer la transmission du patrimoine, des statuts et du nom. Mais au XVIII^e siècle, Jean-Jacques Rousseau – un homme qui, paradoxalement, a mis ses enfants à l'assistance ! – a publié *L'Emile*, une véritable apologie de l'enfance, captant et promouvant un mouvement qui était en train de se développer. A partir du XIX^e siècle, commence la valorisation moderne de l'enfant et de l'enfance, qui va aboutir à la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989. C'est ce contexte social et culturel qui va désormais structurer le désir d'enfant et les projets de parentalité des adultes.

Avec les familles recomposées, la fin du xxe siècle a vu s'élargir les parentés sociales. Pensez-vous qu'il faille aujourd'hui donner un statut juridique aux beaux-pères et aux belles-mères?

Dans une famille recomposée coexistent aujourd'hui des rapports de parenté classiques combinant parenté biologique et parenté sociale – parents, frères et sœurs – et des rapports de "quasi-parenté" uniquement sociale – beaux-parents et quasi-frères et sœurs. Ce fait est nouveau dans un pays où, pendant des siècles, la parenté sociale n'avait occupé qu'une place mineure : c'était le cas de l'adoption, que l'Eglise ne soutenait guère. En France, cette nouvelle forme de parenté se développe sans aucun fondement légal : la société attend des beaux-parents qu'ils se comportent comme des parents – un beau-père, par exemple, ne doit pas avoir de relations sexuelles avec les enfants de son nouveau conjoint bien qu'aucun lien biologique ne les unisse – mais la loi ne leur impose aucune obligation et ne leur confère aucun statut. Ce n'est pas le cas en Grande-Bretagne, où le Children Act de 1989, sans porter atteinte à la place du père juridique et génétique, confie au nouveau compagnon de la mère une part de responsabilité sociale dans l'éducation, la protection et même la moralité des enfants qu'elle a eus de ses unions précédentes.

Une autre forme de parenté sociale est apparue, en Occident : l'homoparentalité, un néologisme créé en 1997 par l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens. Faut-il reconnaître ces nouvelles familles?

Au XX^e siècle, la science a complètement transformé notre vision de l'homosexualité. Dans le champ de la médecine, les ordres des médecins, aux Etats-Unis et en Europe occidentale, ont dépathologisé l'homosexualité, concluant qu'il ne s'agissait plus d'une maladie dont il fallait guérir. A peu près au même moment, dans le champ de la psychiatrie, l'homosexualité a cessé d'être considérée comme une perversion. Enfin, dans le champ de la primatologie, les scientifiques ont constaté que les bonobos et les chimpanzés – les deux espèces de primates avec lesquelles nous partageons 98 % de notre patrimoine génétique – étaient à la fois "hétérosexuels" et "homosexuels".

Du coup, à partir des années 1960, l'homosexualité a été considérée comme une sexualité autre mais normale. Cette évolution en a rencontré une autre, plus ancienne, celle de la valorisation de l'enfance. Les conditions historiques étaient alors réunies pour qu'un certain nombre d'homosexuels veuillent à la fois vivre leur sexualité et assumer leur désir d'enfant. Il s'agit d'une évolution qui semble irréversible : aucune loi ne pourra arrêter le mouvement. Et dès lors qu'on ne peut pas l'arrêter, il faut le reconnaître et l'accompagner socialement et politiquement pour qu'il acquière des structures et un cadre légal. C'est ce qu'ont fait beaucoup de pays occidentaux : les sociétés néerlandaise, suédoise, belge ou espagnole ne se sont pas effondrées pour autant !

L'autre côté du problème, ce sont les enfants. Des enquêtes statistiques et sociologiques sérieuses, que ce soient aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne, montrent que les enfants élevés dans des familles homoparentales ne deviennent pas plus souvent homosexuels que les autres et qu'ils ne présentent aucun trouble de l'identité ou de l'intelligence. Dans une famille qui compte deux " mères ", la figure du père disparaît mais les oncles, les cousins ou les grands-pères peuvent devenir des vecteurs d'identification de la fonction paternelle. Il faut sortir de l'idée que la famille moderne doit être forcément une famille nucléaire fermée sur elle-même et scellée pour l'éternité. Les choses deviendront plus claires dans l'opinion publique à mesure que l'homophobie, qui est une forme de racisme, reculera dans la société. C'est de cela qu'il faut débattre et c'est cela qu'il faut combattre.

Huit pays européens – la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Islande, les Pays-Bas, l'Espagne, la Belgique, la Grande-Bretagne – ont déjà reconnu l'homoparentalité. Est-ce la première fois que l'on établit un lien de filiation entre un enfant et un couple de même sexe ?

Les anthropologues ont aujourd'hui fait l'inventaire d'à peu près tous les systèmes de parenté qui existent sur terre et n'ont pas trouvé de familles " homoparentales " : elles ne sont, nulle part, une structure légitime et normale du système de parenté. On rencontre, parfois, des mariages entre deux femmes, mais ils n'ont rien à voir avec les unions homosexuelles dont nous parlons. Chez les Nour du sud du Soudan, une veuve qui n'a pas eu d'enfants peut ainsi " épouser " une femme en se transformant fictivement en homme et lui choisir un amant : les enfants qui naîtront de l'épouse et de son amant seront alors attribués à l'homme décédé pour que son lignage se prolonge au-delà de sa mort. Dans ce cas, il y a un " mariage " entre femmes mais il ne s'agit ni d'homosexualité ni d'homoparentalité. Il y a également, en Afrique, des sociétés à classes d'âge où le mariage des initiés est très tardif, de sorte qu'à un certain âge ils épousent fictivement un jeune homme qui devient leur amant et leur serviteur. Mais ils se marient ensuite avec une femme et donnent à leur ancien amant les moyens de prendre lui-même un amant. Dans ce cas, il y a un " mariage " entre hommes, il y a homosexualité mais il n'y a pas homoparentalité.

L'homoparentalité est et sera pour un certain temps encore une création sociologique et une transformation propres à certaines sociétés occidentales. Il serait absurde d'en faire un modèle que le reste de l'humanité devrait s'empresse d'adopter : n'oublions pas que dans quatre-vingts Etats au moins, l'homosexualité est condamnée par la loi et que dans certains, telle l'Arabie saoudite, la peine de mort peut être appliquée.

Les années 1960 ont vu le développement de l'assistance médicale à la procréation, qui a permis à des centaines de milliers de couples stériles de devenir parents. En quoi ces nouvelles techniques de reproduction ont-elles modifié notre vision de la famille ?

L'assistance médicale à la procréation a conduit à dissocier la sexualité de la parenté, mais elle a également conduit à dissocier trois moments de la maternité que l'on pensait indissociablement liés : la fécondation, la gestation et l'accouchement. Les dons d'ovocytes permettent ainsi à des femmes qui possèdent un utérus mais qui sont privées d'ovules de mettre au monde des enfants. Les mères porteuses permettent, elles, à des femmes qui

fabriquent des ovocytes mais pas d'utérus d'avoir des enfants. Pour la première fois, il ne faut pas deux, mais trois corps pour faire un enfant : aux deux parents peuvent s'ajouter une donneuse d'ovocytes, un donneur de sperme ou une mère porteuse. C'était impensable il y a encore quelques décennies : dans l'histoire de l'humanité, aucun mythe, à ma connaissance, n'avait jamais imaginé des choses pareilles !

Etes-vous favorable à la pratique des mères porteuses, qui est interdite, en France, depuis la loi de bioéthique de 1994 et qui présente, selon ses opposants, un risque de marchandisation du corps féminin ?

Dans notre pays, c'est interdit d'avance, pourrait-on dire. Il nous faut pourtant affronter la réalité : cette évolution est irréversible, il faut donc imaginer un encadrement juridique et éthique pour cette pratique et faire en sorte qu'elle fasse l'objet d'une acception sociale. Les opposants à la gestation pour autrui dénoncent un risque de mercantilisation des corps mais dans les pays qui ont autorisé cette pratique, comme la Grande-Bretagne ou le Canada, les mères porteuses sont volontaires et leurs indemnisations sont limitées afin de montrer qu'il ne s'agit pas d'une location d'utérus ou d'un acte de prostitution de la maternité.

Le projet de révision des lois de bioéthique prévoit de lever l'anonymat des donneurs de gamètes – ovocytes ou sperme. Que pensez-vous de cette disposition qui a pour objectif de garantir "l'accès aux origines" des enfants nés d'un don ?

Je pense que c'est un progrès et que c'est nécessaire. Il faut, devant ces problèmes, partir d'abord de l'intérêt de l'enfant. Comme tout autre enfant, un enfant né d'un don de gamètes n'avait pas demandé à naître. Comme tout autre enfant, il a droit à la vérité sur ses origines. Les psychologues nous disent que l'ignorance de leurs origines est la source de profondes souffrances psychiques chez de nombreux enfants et adultes nés dans ces conditions. Le législateur, en instituant la levée de l'anonymat, créera un droit que certains n'utiliseront pas car, pour eux, ils n'ont qu'un père et une mère, celui et celle qui les ont aimés et élevés.

Sur un plan, disons, théorique, la levée de l'anonymat permettra de rappeler à ceux qui avaient tendance à l'oublier que sperme et ovocyte ne sont pas simplement du matériel génétique. Dans toutes les sociétés, même matrilineaires – où les enfants n'appartiennent pas au clan du mari mais à celui de la mère et où, souvent, le sperme de l'homme n'est pas censé fabriquer l'enfant – jamais le sperme n'est une substance neutre. Sa représentation est toujours chargée d'implications sociales et sa circulation entre les personnes est socialement contrôlée. En revanche, jusqu'à récemment, aucune société n'avait imaginé la possibilité de dons d'ovocytes entre femmes.

Pourriez-vous résumer en quelques mots l'évolution contemporaine de la famille ?

C'est évidemment impossible mais on peut toujours essayer ! Des deux axes qui constituent les supports de tout système de parenté, le premier – l'axe de l'alliance – devient de plus en plus flexible pour intégrer de nouvelles formes d'unions entre des personnes de sexe différent ou de même sexe. Quant à l'axe de la descendance, que nous appelons en France filiation, il reste ferme tout en se modifiant pour accueillir une série d'innovations.

Le premier pas fut la transformation de l'autorité paternelle en autorité parentale, qui doit s'exercer même si l'homme et la femme se séparent ou divorcent. Le deuxième pas fut l'extension de la parenté sociale au sein des familles recomposées, qui devra être un jour encadrée juridiquement. Le troisième pas est à venir : c'est la levée de l'anonymat des donneurs de gamètes pour aider l'enfant dans la construction de son moi intime. Enfin, reste devant nous le statut des relations parents-enfants au sein des familles homoparentales. Notre société ouvre donc des champs de liberté et de choix de plus en plus grands pour les adultes mais aussi pour les enfants. Et, en même temps, elle renforce les moyens juridiques et sociaux de protéger les enfants des conséquences négatives des choix de leurs parents.

Au cœur de ces évolutions, deux valeurs propres à nos sociétés occidentales s'affrontent, mais aussi se combinent : la valeur moderne attachée à l'enfant et la valeur moderne attachée aux choix personnels fondés sur l'amour et le désir. Ce sont là des tensions et des contradictions caractéristiques de la plupart des sociétés occidentales. Dans tous les domaines – parenté, économie, politique –, les valeurs dominantes sont les mêmes : l'individualisation des choix et la poursuite d'une réussite d'abord individuelle. Ce sont ces valeurs – liberté et réussite – qui motivent et formatent inconsciemment ou consciemment la conduite des hommes et des femmes et c'est en agissant selon ces normes que chacun coopère, même sans le vouloir, à la reproduction de notre forme de société.

L'individualisation des choix et l'individualisme des acteurs prennent leurs racines profondes dans la logique de notre société puisque celle-ci implique en permanence la concurrence dans le champ de l'économie et la compétition dans le champ du politique. Contrairement à beaucoup d'anthropologues qui continuent d'affirmer, en se réclamant de Lévi-Strauss, que tous les systèmes de parenté ont déjà été inventés et mis en pratique et que les transformations actuelles risquent de remettre en cause fondamentalement la notion même de parenté et, dès lors, de saper le fondement de la société, je prétends que tous les possibles n'ont pas encore été réalisés et que nos sociétés sont en train d'inventer des formes inédites de filiation et d'alliance tout en gardant des formes anciennes qu'elles modifient en profondeur.

Dernier point : les transformations actuelles de la famille et de la parenté répondent à ce qu'est notre société, à ce que nous étions et ce que nous sommes en train de devenir. Elles ont donc des causes objectives qu'il vaut mieux connaître si l'on veut agir sur elles par des lois ou autrement. Les choses ne sont évidemment pas les mêmes en d'autres lieux de notre planète et ne l'étaient pas chez nous en d'autres temps. Mais notre système de parenté correspond à ce que nous sommes devenus. Et rétrospectivement, on comprend pourquoi l'humanité a inventé des systèmes de parenté et imposé leurs normes pendant des millénaires à tous les membres d'une société lorsqu'il s'agissait pour ceux-ci de s'unir et de déterminer à qui appartiendraient les enfants naissant de ces unions : elle ne pouvait confier son avenir à l'amour seul et au désir. Finalement, c'est toujours à l'enfant qu'on en revient : sans lui, rien de ce que nous avons inventé n'aurait continué d'exister.

Propos recueillis par Anne Chemin

//////////

ECONOMIE

Cantona va-t-il faire sauter la banque ?

LEMONDE.FR | 04.12.10 |

Tout est parti d'une de ces fulgurances dont Eric Cantona a le secret. Un coup du sombrero aux traders de la City, suivi d'une reprise de volée en pleine lucarne du système bancaire. Dans une interview à *Presse Océan*, début octobre, le "King" se laisse aller à quelques réflexions sur la crise : *"La révolution, aujourd'hui, se fait dans les banques : tu vas à la banque de ton village et tu retires ton argent. Et s'il y avait 20 millions de gens qui retirent leur argent, le système s'écroule. Pas d'armes, pas de sang, rien du tout, à la Spaggiari [connu comme le cerveau du "casé du siècle" à la Société générale en 1976]."*

Ce qui aurait pu rester un simple apparté ou une banale discussion de comptoir s'est vite transformé en un nouveau manifeste révolutionnaire pour des milliers d'internautes. L'interview, sous-titrée en plusieurs langues, rencontre un franc succès sur les sites de partage de vidéos. Un [groupe Facebook](#), associé à un [site Internet](#) en huit langues, relaie la pensée de l'ancien attaquant de Manchester sous ce mot d'ordre : *"Le 7 décembre, retirons notre argent des banques !"* Sur Facebook, plus de 34 000 personnes se sont engagées à retirer leurs économies à la date prévue, 26 000 iront "peut-être" et 425 000 sont "en attente de réponse". On est loin des 20 millions préconisés par "Canto", mais un tel enthousiasme à vouloir châtier les banques quelque trois ans après le début de la crise des subprimes a de quoi interpeller.

Propulsé gourou d'un nouvel ordre mondial, le King, qu'on pourrait croire un brin dépassé par son aura, assume : il a rejoint le groupe et a promis de joindre le geste à la parole. *Face à "l'étrange solidarité qui est en train de naître, oui, le 7 décembre, je serai à la banque"*, a-t-il [déclaré](#) à *Libération*. Dans la foulée, plusieurs sites, notamment [en France](#) et aux [Etats-Unis](#) se sont associés à la démarche ainsi que [d'autres groupes](#) sur Facebook. La campagne aurait essaimé dans une vingtaine de pays. La presse s'en fait l'écho. *The Guardian* s'est ainsi fendu de deux articles, [l'un](#) pour rendre compte de l'ampleur de la campagne, [l'autre](#) pour critiquer l'initiative d'*"Eric the Red"*, tout comme [El Pais](#), la presse [allemande](#) ou encore [belge](#).

- **Qu'est-ce qu'une panique bancaire ?**

Mardi 7 décembre, donc, des milliers de personnes devraient se présenter à leur guichet munis de valises vides et en repartir des billets plein les poches. Objectif : faire vaciller le système bancaire en rendant les banques insolvables. C'est ce qu'on appelle une "panique bancaire", ou "bank run".

"Le système bancaire fonctionne comme celui des assurances, explique Nicolas Bozou, économiste du bureau d'analyse Asterès. Il fonctionne sauf si tous les clients connaissent un sinistre au même moment, ou décident de retirer leur argent en même temps ". En d'autres termes : le système bancaire est parfaitement sécurisé tant que tout le monde le pense.

La "panique bancaire" est une anticipation auto-réalisatrice qui conduit un grand nombre de clients d'une banque à retirer leurs dépôts le plus vite possible par crainte qu'elle ne devienne insolvable. Ce faisant, ils la rendent effectivement insolvable, aucune banque ne possédant les liquidités correspondant aux dépôts de ses clients. Ne pouvant faire face à ces multiples demandes de retrait, qui peuvent s'accroître rapidement par effet de mimétisme, l'établissement court le risque de ne plus pouvoir payer ses frais de fonctionnement. *"Quand tout le monde a un comportement irrationnel, il peut alors devenir rationnel d'être irrationnel"*, résume Nicolas Bazou pour expliquer ce type de phénomènes.

- **Les précédents**

L'appel du 7 décembre n'est pas à proprement une panique bancaire, puisqu'il est planifié et vise à punir le système. Il ne se transformera en "bank run" que si l'ampleur de la mobilisation est telle que les autres clients finissent par trouver à leur tour plus "rationnel" d'aller vider leurs comptes de crainte que le système s'écroule. L'économie mondiale a déjà connu ce type de phénomènes à plusieurs reprises, toujours en période de grande crise.

- En 1907, un épisode connu sous le nom de *"panique des banquiers"* aux Etats-Unis accula de nombreuses banques et entreprises à la faillite après d'innombrables retraits de liquidités.

- Pendant la Grande Dépression, en 1929, un nouvel épisode de "bank run" secoua les Etats-Unis. Il sera immortalisé par Frank Capra dans *American Madness (La ruée)* en 1932, puis dans *It's a Wonderful Life (La vie est belle)* en 1946 :

- Lors de la crise économique argentine, en décembre 2001, le gouvernement a limité les retraits à 250 pesos par semaine pour stopper le phénomène. Cette mesure, surnommée "corralito", provoqua au contraire la panique de la population, chacun tentant de retirer ses dépôts des banques, et la chute du gouvernement trois semaines plus tard.

- En septembre 2007, en pleine crise des subprimes, une véritable panique s'est emparée des clients de l'institution britannique de crédit hypothécaire Northern Rock, après des rumeurs sur son manque de solvabilité. Les déposants commençant à faire la queue pour retirer leurs économies, le gouvernement a été contraint de nationaliser l'établissement pour éviter sa disparition.

- En juillet 2008, des centaines de clients [se sont rués](#) dans les agences d'IndyMac Bancorp pour retirer leurs avoirs, en dépit du fait que la banque régionale californienne avait été repris quelques jours plus tôt par les autorités fédérales pour éviter sa faillite.

- **Y a-t-il un risque ?**

Si l'on se fie aux précédents, il faudrait que les retraits atteignent plusieurs centaines de millions d'euros au moins en quelques heures pour créer des tensions au sein des banques. Une déferlante d'autant plus difficile à imaginer mardi que les banques demandent un délai de plusieurs jours en cas de retrait dépassant quelques milliers d'euros. Autre facteur de dilution : l'appel visant toutes les banques, sa charge éventuelle serait répartie sur les six grands réseaux nationaux.

Pour Nicolas Bazou, ça ne fait pas un pli : *"Ca ne va pas marcher ! Pour que cette démarche soit couronnée de succès, il faudrait que des millions de gens retirent leur argent, or personne ne le fera. Car avant d'être un attentat contre le système, une telle initiative représenterait un danger pour les épargnants eux-mêmes"*, explique-t-il. *"Ce n'est pas la bonne méthode pour attaquer le système"*.

A en croire certains commentaires sur Facebook (*"J'ai plus de sous !", "Et si on est en négatif, ça compte aussi ?"...*), le succès de l'opération pourrait en outre dépendre en grande partie du seul retrait bancaire de Cantona.

- **Ce qu'en disent les politiques**

La dernière sortie médiatique de "Canto" a beau avoir déclenché un souffle révolutionnaire sur le Net, il n'inspire que haussements d'épaules et sarcasmes dans la classe politique. La ministre de l'économie Christine Lagarde a ainsi peu goûté l'inspiration d'*"Eric the Mad"*, comme le surnommaient les supporters de Leeds United. *"Chacun son métier, a-t-elle rappelé : il y en a qui jouent magnifiquement au football, je ne m'y risquerais pas, je crois qu'il faut intervenir chacun dans sa compétence."* *"C'est un immense footballeur, je ne suis pas sûre qu'il faille le suivre dans toutes ses suggestions non plus"*, a-t-elle ajouté.

Le ministre du budget, François Baroin, n'a guère été plus tendre. *"C'est grotesque et irresponsable. Cantona en conseiller financier, ce n'est pas très sérieux (...)* *A chacun son métier, et les vaches seront bien gardées"*, a-t-il déclaré dans une [interview](#) à France-Soir. *"En tout cas, si des fans retirent leurs billes de leur assurance vie, la responsabilité de M. Cantona sera engagée sur la vie de ces gens-là"*.

A gauche aussi, les principaux leaders politiques se sont désolidarisés d'Eric le rouge. Sur France Info, Jean-Luc Mélenchon (Parti de gauche) déclare : *"Je ne sais pas si on gagnerait quelque chose à une faillite générale et instantanée du système"*. Pour Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière) sur LCI, *"le problème c'est que les banques, on en a besoin, elles sont utiles"*.

- **Ce qu'en pensent les banquiers**

S'ils relativisent le réel danger de cette initiative, les banquiers n'en sont pas moins interpellés par le ressentiment qu'elle traduit vis-à-vis de leur activité. Dans les colonnes du *Figaro*, le patron de la BNP, Baudouin Prot, [minimise la portée](#) de cet appel, tout en le qualifiant d'*"insécuritaire"*. Aucune *"campagne ou action particulière"* n'a été mise en place par la direction pour l'échéance fatidique du 7 décembre, précise-t-il.

Valérie Ohannessian, vice-présidente de la fédération bancaire française, a quant à elle [déclaré](#) au *Guardian* que l'idée du King était *"stupide par quelque bout qu'on la prenne"*. *"Ma première réaction a été de rire. C'est absolument idiot. La première fonction des banques est de garder l'argent en sécurité"*, fait-elle remarquer avant de s'interroger sur la faisabilité d'une telle

démarche : "Si M. Cantona veut retirer son argent de sa banque, j'imagine qu'il va lui falloir quelques valises..."

Soren Seelow

////////

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DEMOCRATIE

La nouvelle fracture numérique

Le Monde | 06.12.10 |

L'affaire WikiLeaks suscite tant de réactions contradictoires qu'elle s'est transformée en quelques jours en symptôme puissant de notre rapport avec la culture numérique. Un symptôme qui, par l'intensité, voire, dans certains cas, la violence des points de vue qu'il autorise, invite au recul. Sans vouloir en rien minimiser la pertinence des discussions engagées autour de la transparence et de la démocratie à l'ère du numérique, ni non plus ignorer les enjeux politiques du débat, il est néanmoins important de faire ressortir les enjeux culturels de cet épisode.

Soulignons d'abord un malaise, une nostalgie exprimés par la grande majorité des politiques qui sonnent la fin d'une diplomatie efficace parce que secrète et qui annoncent une nouvelle ère de soupçon portée par la libre circulation des documents classés "secret d'Etat". Curieusement, ces mêmes politiques, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et ailleurs en Europe, ont réagi passivement aux fuites et aux pertes de données confidentielles touchant des milliers et souvent même des millions de leurs concitoyens. Alors que, pour l'instant, la majorité des documents de WikiLeaks semble confirmer des choses connues, même si parfois elles n'étaient pas confirmées officiellement. On retrouve ainsi, mais d'une manière inédite, le partage entre deux morales : la morale de l'Etat et ses secrets, et celle du "nouveau citoyen" à la fois exposé aux périls de la fragilité de ses données numériques et en même temps conforté par son accès à la culture du réseau.

Si, comme on l'a souvent dit, le numérique fragilise les intermédiaires, il est curieux de noter en passant que cette crise de WikiLeaks privilégie la presse écrite la plus classique, une des grandes victimes de la conversion numérique. S'agit-il simplement de permettre une mise en contexte de ces documents permettant une meilleure appréciation de leur apport ? Ou bien d'un geste provocateur, une invitation à franchir le seuil et se lancer dans l'expérience du pouvoir de cette nouvelle culture ?

Car le numérique est une culture dans la mesure où il modifie notre regard sur les objets, les institutions et les pratiques. Et il le fait en transformant le citoyen en un lecteur autorisé et un auteur avisé. De gouvernants et gouvernés, séparés par leur accès aux arcanes du pouvoir et aux secrets des décisions politiques, on est passé aujourd'hui à une époque hybride, plus complexe, dans laquelle le citoyen a des moyens d'action jusqu'ici inédits.

Le numérique ne modifie pas seulement les pratiques professionnelles mais aussi celles qui relèvent de l'intime. WikiLeaks nous met devant cette nouvelle réalité qui est une scène d'un double conflit : un conflit d'autorités et un conflit de légitimités. Pourquoi ? En premier lieu, parce que le numérique, dans sa dimension culturelle, n'est pas à confondre avec l'informatique. Si l'informatique désigne une technicité inévitable, le numérique consacre la compétence des usages populaires de la technique. Pour reprendre l'idée de Pascal, la différence entre les deux correspond à celle qui distingue l'esprit de géométrie de l'esprit de finesse. Et dans l'esprit de finesse, *"les principes sont dans l'usage commun, et devant les yeux de tout le monde... Il n'est question que d'avoir bonne vue, mais il faut l'avoir bonne"*. Le débat aujourd'hui est bien celui de qui va décider de cette "bonne vue" dont parle Pascal. Est-ce le modèle hérité de nos pratiques anciennes ou bien faut-il imaginer et inventer des modèles inédits capables d'assumer le nouveau dispositif public mis en place par la culture numérique ?

Les termes mêmes des débats révèlent les obstacles à surmonter. Car même les pratiques les plus protégées, comme celles de la diplomatie, avec leur support complexe et leurs protocoles, sont aujourd'hui confrontées aux réalités et aux contraintes de l'environnement numérique. Il a suffi de l'action d'un individu, qui a su copier les données secrètes sur des CD, et leur publication, pour nous révéler la nécessité de tirer les leçons de la confrontation entre des usages normaux et "naturels", au sein de l'environnement numérique, et des coutumes liées à l'exercice d'un rôle politique.

La fragilisation de la diplomatie classique implique aussi une déstabilisation de l'espace public traditionnel et sa soumission aux pressions suscitées par le modèle de la circulation de l'information et de ses interprétations dans l'environnement numérique. La culture numérique modifie la nature même des objets de notre savoir comme celui de l'espace censé les accueillir et les faire circuler.

Bref, le numérique interroge nos objets premiers, ceux du savoir, comme du politique et du social. Il le fait par un double jeu : d'une part, il semble s'appropriier ces objets culturels tout en les faisant circuler dans un nouveau contexte et surtout en modifiant leurs propriétés, et, d'autre part, en introduisant de nouveaux objets inédits. Ce double rapport explique, en partie, à la fois la familiarité rassurante du monde numérique, mais aussi sa dimension parfois aliénante.

Le numérique représente le triomphe de l'hybridation étendu aux objets et aux pratiques. Mais cette hybridation voile le fait que l'objet numérique est tout autre : il appartient à un nouveau paradigme dans lequel l'apparence n'est qu'un leurre et parfois même un piège, et où tout, ou presque tout, est convertible. Cette convertibilité généralisée touche à la personne et à ses représentations, à l'identité collective, et évidemment à la politique. D'où le rôle essentiel, dans le cadre de l'environnement numérique et de ses négociations avec l'héritage des objets classiques, des formats et de l'interopérabilité.

Les formats, en évolution continue, représentent, du point de vue de la technique, les assises générales de l'identité dans la culture numérique, et l'interopérabilité, la liberté d'expression et de circulation.

Les modèles classiques, s'ils ne s'adaptent pas, ne sont plus capables de survivre de manière autonome à l'âge du numérique, même s'il s'agit de la diplomatie des Etats-Unis.

Une des leçons de cette débâcle diplomatique inciterait à revisiter les théories de la *public diplomacy* et du *soft power* en grande vogue aux Etats-Unis. Dans l'un comme dans l'autre cas, Internet joue un rôle important dans les stratégies de communication publique. Les réseaux sociaux, les sites contributifs et participatifs sont tous utilisés avant de faire avancer des intérêts et des politiques spécifiques. Mais pourquoi accepter que ces outils soient réservés à un usage à sens unique puisque leur principe consiste en premier lieu à substituer des échanges horizontaux et égalitaires à des structures hiérarchiques ?

Si la diplomatie est l'art du réalisme, il faut qu'elle se modernise au-delà du simple usage des outils informatiques en prenant en compte les réalités des usages associées à ces outils. Plus encore, si l'une des idées-clés de la *public diplomacy* consiste à communiquer directement avec les populations des pays divers, comment légitimer les écarts entre la réputation construite dans le monde de la sociabilité numérique et les choix souvent en contradiction avec cette image qui émane des documents secrets et décisifs ?

Est-ce possible d'accepter un tel écart dans l'âge d'une globalisation de l'accès sans pareil et sans précédent ? Ou bien faut-il réserver une place à part pour la politique des grands pays, à l'abri des contraintes et des tribulations de l'espace public réinventé par le numérique ?

Le citoyen est aujourd'hui surtout un auteur qui est sans cesse en train de lire et de comparer des informations et des savoirs populaires, naguère marginaux, et des discours officiels et

autorisés. La confrontation de ces deux sources est au coeur de notre spécificité moderne, grâce en grande partie au numérique.

Dans un texte célèbre, Max Weber a distingué le savant de l'homme politique en fonction de leurs éthiques. D'une part, une éthique de la conviction et, de l'autre, une éthique de la responsabilité. Cette éthique du politique, habitée telle qu'elle est par une volonté d'améliorer la société tout en accédant au pouvoir, procède, ou devrait procéder, d'une véritable connaissance de la société qu'elle cherche à gouverner.

Il semble qu'avec la culture numérique, la politique doit imaginer une nouvelle éthique et une nouvelle manière de faire, plus appropriées à la sociabilité émergente. L'affaire WikiLeaks n'est que l'indication, certes significative, d'une possible fracture numérique en train de s'installer entre les politiques et les citoyens et que seule une véritable prise en compte des réalités et des potentiels de l'environnement numérique peut éviter.

La diplomatie est l'art de la dissimulation, des subterfuges, mais aussi de la finesse. Il faut désormais qu'elle s'adapte aux nouvelles conduites sociales induites par les pratiques numériques.

Milad Doueihi, historien (Le grand débat)

///////

SOCIETE

Espérance de vie, une croissance éternelle ?

Le Monde pour Le Monde.fr | 16.12.10 |

27 ans pour les hommes et 28 pour les femmes en 1750, 78 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes aujourd'hui, presque assurément centenaires demain... En deux siècles et demi, l'espérance de vie a progressé de façon tellement spectaculaire que l'Institut national des études démographiques (INED) s'interroge : *"Peut-on espérer continuer sur cette voie encore longtemps ?"*

[Dans une étude publiée jeudi 16 décembre](#), les démographes Jacques Vallin et France Meslè, retracent les progrès accomplis grâce aux bonds en avant médicaux pour essayer de définir ce qui pourrait permettre de repousser encore les limites de la vie humaine.

La question taraude les scientifiques. De record en record, nombreux sont ceux qui ont essayé de trouver la limite. A la fin des années 1920, l'Américain Louis Dublin pronostiquait que l'espérance de vie des femmes ne pourrait jamais dépasser 64,7 ans. Le démographe ne savait pas que c'était un *"seuil qu'avait déjà franchi l'Australie dès 1925"*... En 1952, le démographe français Jean Bourgeois-Pichat estimait que l'espérance de vie plafonnerait à 78,2 ans. Sa prédiction est démentie, l'Islande ayant atteint ce niveau en 1975.

LA PROGRESSION PEUT-ELLE S'ARRÊTER ?

A la fin des années 1980, le biologiste James Fries assurait que l'espérance de vie n'excéderait pas 85 ans, une moyenne que les Japonaises ont dépassée depuis dès 2002... Cette même année, les travaux des chercheurs Jim Oeppen et James Vaupel publiés la revue *Science*, établissent que depuis 1841, l'espérance de vie a *"imperturbablement"* augmenté de trois mois par an. Un constat dont ils tirent la conclusion qu'*"il n'y a aucune raison de penser que la progression de l'espérance de vie puisse s'arrêter avant longtemps"*. Pas si sûr ou, en tous cas, pas au même rythme.

Elargissant le spectre, en partant non plus de 1841 mais de 1750, et travaillant sur une base de données "enrichie", les démographes de l'INED remettent en question cette perspective. La

progression, assurent-ils, n'a pas été aussi constante. Les vrais progrès en espérance de vie ont commencé en 1790, la courbe se divisant par la suite en "*segments*" qui correspondent chacun à des découvertes médicales et aux bénéfices qu'en a tirés la communauté humaine.

De 1790 à 1885, l'espérance de vie "*décolle fermement*". Cette "*rupture*" est à mettre au compte de la diffusion du premier vaccin. Il s'agit de "*la vaccine de Jenner*" qui permet un "*recul significatif*" de la variole et des décès nombreux qu'elle provoque chez les enfants.

"RÉVOLUTION CARDIOVASCULAIRE"

Dans ce même laps de temps, une meilleure circulation des denrées vient en partie à bout de la famine. En cette fin du XIX^e siècle, la Norvège se situe souvent au tout premier rang. La progression est encore plus nette des années 1880 à 1960. En quatre-vingts ans, les hommes et les femmes gagnent quatre mois d'espérance de vie par an, un gain qu'il faut attribuer aux découvertes de Pasteur, qui se conjuguent avec d'autres progrès, comme celui de l'instruction obligatoire ou des transports qui favorisent leur diffusion, ou encore aux avancées en matière sociale, qui permettent aux personnes d'y avoir accès.

L'Australie détient le record de l'espérance de vie durant une bonne partie du XX^e siècle. Des années 1960 à aujourd'hui, l'espérance de vie fait un nouveau bond, moins important cependant que pendant la période précédente, grâce, cette fois, "*à la révolution cardiovasculaire*".

L'accélération, importante entre 1960 et 1995, devient encore plus rapide entre 1995 et 2003. Dans les années 1970, l'Islande se hisse au tout premier rang des pays où l'on vit le plus longtemps, détrôné depuis le début des années 1980 par le Japon, qui, avec 86,4 ans pour les femmes, bat tous les records de longévité, les Nippones devançant les Hongkongaises (86,1) et les Françaises (84,5).

Côté masculin, c'est le Qatar qui remporte la palme, avec une espérance de vie de 81 ans, devant Hongkong (79,8 ans), l'Islande et la Suisse (79,7 ans). Un progrès dont est encore exclue une immense partie de la population humaine : en Afrique, l'espérance de vie à la naissance est de 55 ans et en Asie de 69,6 ans.

TOUT SE JOUERA "AU-DELÀ DE 80 ANS"

Et maintenant ? "*La progression de l'espérance de vie a encore de beaux jours devant elle, mais rien ne permet d'affirmer qu'elle peut se poursuivre longtemps à son rythme actuel*", estime l'INED. Après le combat contre les maladies infectieuses et celui contre les maladies cardiovasculaires, quel sera le prochain moteur qui permettra de repousser encore un peu plus les limites biologiques ?

L'histoire de l'évolution de l'espérance de vie indique que les progrès récents ont été obtenus principalement "*grâce à une accélération de la baisse de la mortalité aux grands âges*". D'où l'idée que tout se jouera désormais "*au-delà de 80 ans*".

"*L'avancée ici pourrait tenir à l'attention grandissante portée aux personnes âgées dans le domaine de leur santé au quotidien*" ou dans les thérapies géniques. A moins, rêvent les chercheurs de l'INED, que les hommes ne finissent pas dénicher la fontaine de Jouvence.

Brigitte Perucca

/////

SOCIETE

"Un choc nous attend entre 2020 et 2040"

LE MONDE ARGENT | 08.12.10 |

Quelles sont les certitudes sur la dépendance ?

Entre 2020 et 2040, nous affronterons un triple choc dû au vieillissement de la population, sur les retraites, la santé et la dépendance. Les personnes de 80 ans ou plus - les plus sujettes à la perte d'autonomie - seront alors beaucoup plus nombreuses. Au début des années 2000, lors de la création de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), leur nombre était encore marginal - c'étaient les survivants des "générations creuses" nées pendant la première guerre mondiale. Il croît désormais rapidement avec l'arrivée des survivants des générations nées après guerre et au début des années 1920. Dès l'année 2026 s'y ajouteront également celles issues du baby-boom. Notre protection sociale risque d'être mise à mal.

Mais la perte d'autonomie n'est pas une fatalité. Ne gagne-t-on pas de l'espérance de vie en bonne santé ?

Jusqu'ici oui, mais rien ne dit que ce mouvement va se poursuivre au même rythme. Il existe des "bombes à retardement" liées à l'obésité ou encore à la précarité - celle-ci touche quelque 7 millions de personnes aujourd'hui. Elles sont susceptibles d'augmenter le taux de maladies invalidantes et d'allonger la durée de la dépendance, puisque la médecine parvient à nous garder en vie plus longtemps. La fréquence de survenue de la dépendance dans l'avenir est donc... une inconnue.

Le rôle des familles est-il appelé à s'amplifier ?

Le lien familial se distend, en raison de l'éloignement géographique des enfants et d'une tendance à l'individualisme. Pour qu'il existe, il faut que les jeunes aient du temps. Or, avec l'allongement de la durée d'activité, la disponibilité des aidants sera moindre. Ajoutons à cela le fait que ce sont surtout les filles qui s'occupent de leurs parents dépendants; or, celles-ci seront moins nombreuses du fait de la baisse de la fécondité. Il sera donc de plus en plus difficile de compter sur ses proches.

Il n'existe donc aucune raison d'être optimiste ?

Si, à un horizon long. Après 2040, les générations du baby-boom commenceront à s'éteindre et le "poids" des personnes âgées dans la société diminuera. Le problème de la dépendance devrait alors perdre de son intensité.

La souscription d'une assurance dépendance vous semble-t-elle incontournable?

C'est une solution individuelle, qui mériterait un cadre public mieux défini, notamment sur les définitions de la perte d'autonomie. Mais elle ne peut être la seule réponse. Il faut mutualiser ce risque par des prélèvements sur tous les revenus, via la CSG par exemple. Et le faire dès maintenant pour constituer les réserves dont le pays aura besoin à partir de 2020. En dix ans, on peut se préparer à mieux surmonter ce choc.

Propos recueillis par Eric Leroux
Article paru dans l'édition du 08.12.10

/////

SOCIETE

Le malaise de la jeunesse française et européenne

LEMONDE.FR | 23.11.10 |

Contrairement à ce qu'en pensent ses détracteurs, qui ont toujours un jeu facile lorsqu'ils interprètent des mouvements dénués de véritable porte-parole, la mobilisation des lycéens et des étudiants contre la réforme des retraites en France n'a rien d'une manipulation du Parti socialiste ou du corps enseignant ; elle est l'expression du malaise diffus d'une génération qui ressent, certes obscurément mais certainement, un profond sentiment de malaise.

Leurs parents et grands-parents ont connu une croissance forte et qu'on imaginait infinie, la paix, une Europe qui rêvait son avenir dans un monde reconnaissant l'universalité de la raison, conçue comme synonyme de progrès technique et social et d'extension de la démocratie de marché. Bien sûr, cette génération a connu à partir de 1974 la première grande crise économique de l'après-guerre. Mais les progrès sociaux, les avancées de la construction européenne, la chute des régimes autoritaires méditerranéens contrebalançaient ces événements défavorables. Le progrès dispensait, croyait-on, de se poser la question de l'avenir de l'Europe.

Avoir entre 15 ans et 30 ans aujourd'hui, c'est être né au lendemain de ces conquêtes, au lendemain de l'euphorie d'une mondialisation qu'on croyait être à la fois la solution, l'aboutissement, mais aussi l'axe de convergence d'un progrès humain irréversible, universel et incontestable. Dégrisée, la jeunesse ne peut que constater que les générations précédentes lui laissent en héritage un monde dont l'environnement est menacé par une croissance non régulée, dont l'économie est déséquilibrée par une mondialisation financière incontrôlée et par une dette publique excessive. S'ajoute à ce constat un sentiment de déclassement, lié aux difficultés d'accès à un emploi de qualité, à un logement, sur fond d'une intense concurrence internationale ouverte à de nouveaux prétendants. Enfin, les élargissements successifs et la chute du mur de Berlin ont comme dilué la force mobilisatrice du rêve européen.

DES CAUSES PROFONDES

Ce malaise est général en Europe, la participation de la jeunesse aux protestations contre la réforme des retraites n'en est que la manifestation française. Lorsque le chômage touche 20 % des européens de 15 ans à 24 ans, comment cette classe d'âge pourrait-elle se projeter dans l'avenir ? En Grande-Bretagne le projet de hausse des frais de scolarité soutenu par le nouveau gouvernement a provoqué une émeute dans le centre de Londres. La Grèce, frappée de plein fouet par la crise, a aussi connu des affrontements violents entre jeunes et forces de l'ordre. Comment ne pas voir un lien avec les émeutes françaises de 2005 dans des banlieues où se concentrent toutes les difficultés ? Il est donc faux de faire le parallèle entre les mouvements actuels de la jeunesse en Europe et ceux de 1968. Alors que ces derniers opposaient à la réalité l'espoir d'un avenir libéré et meilleur, leurs avatars actuels sont désabusés, lucides, voire nostalgiques.

La question des retraites cristallise ce malaise. Car enfin, la jeunesse d'aujourd'hui devra faire face à la situation démographique préoccupante d'une pyramide des âges en forme de losange, dont la base est plus étroite que le centre. Selon les projections démographiques d'Eurostat, l'âge moyen dans l'Union européenne passera de 39 ans à 49 ans entre 2004 et 2050. La majorité des systèmes de retraite européens étant financés par répartition, la jeunesse sera appelée à en supporter la charge pendant de longues années, et cela alors qu'elle est marginalisée économiquement. Il y a donc fort à craindre que la jeunesse soit la grande perdante des réformes actuelles et à venir. Puisqu'il faudrait aussi assurer la charge de la dette publique, accomplir de nouveaux efforts environnementaux tout en restant compétitifs, le tout avec une faible croissance, il n'est au fond pas anormal que la jeunesse soit inquiète, voire pessimiste. Elle est la mieux placée pour ressentir ce malaise, qui a des causes profondes.

Il ne s'agit bien sûr pas de se lamenter, notre situation reste enviable au regard du reste du monde ou du passé. Nous connaissons un confort matériel et une liberté d'action et de pensée inégalée. Mais il manque peut-être l'essentiel : ce rêve commun sans lequel une communauté n'a pas d'avenir et où tout sacrifice semble inutile. Pour éviter la diffusion d'un sentiment

d'injustice toujours plus criant, il est donc urgent de poser la question de l'équité intergénérationnelle de nos systèmes sociaux et fiscaux. Pour reprendre confiance en notre avenir, il faudra accomplir la révolution intellectuelle contenue dans l'idée certes galvaudée, mais profondément justifiée, de développement durable, c'est-à-dire d'un progrès qui ne compromette pas a priori les capacités des générations futures à poursuivre leurs propres fins.

Guillaume Rauffet, étudiant

////

POPULATION

La France en 2040 : 73 millions d'habitants et une ruée vers l'ouest

LEMONDE.FR avec AFP | 07.12.10 |

La France devrait compter 73 millions d'habitants en 2040 et les régions de la façade atlantique devraient continuer à attirer de plus en plus, selon [une étude de l'Insee](#) publiée mardi 7 décembre.

"Si les tendances démographiques récentes perdurent, la France sera peuplée de 73 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2040, dont près de 71 millions en France métropolitaine", soit 15 % de plus qu'en 2007 (dernier recensement définitif), écrit l'Institut de la statistique dans une étude sur la population des régions en 2040.

La population devrait continuer de se concentrer vers le sud et l'ouest, comme depuis plusieurs années. Mais l'attractivité de la Bretagne (+ 24 %), des Pays de la Loire (+ 26 %) et de l'Aquitaine (+ 23 %) devrait se maintenir, voire se renforcer tandis que celle du Sud devrait se tasser : ainsi, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse, *"la population s'accroîtrait désormais à un rythme proche de la moyenne nationale"*, respectivement + 15 % et +17 %. Avec 28,5 % d'habitants supplémentaires, le Languedoc-Roussillon remporterait toutefois la palme des régions les plus attractives.

LA CHAMPAGNE-ARDENNE SEULE À PERDRE DES HABITANTS

La croissance démographique des régions rurales du centre (Auvergne, Limousin) devrait se confirmer : la population pourrait y augmenter de 8 à 10 %, comme en Ile-de-France, en Alsace et en Franche-Comté. Autre confirmation, le Nord et l'Est (sauf l'Alsace) connaîtront à l'inverse une *"croissance atone"*, la Champagne-Ardenne restant la seule région à perdre des habitants (- 2 %). Après 2030, *"une phase de décroissance"* pourrait même s'amorcer en Nord-Pas-de-Calais et en Lorraine, note l'étude.

LA CORSE, RÉGION LA PLUS ÂGÉE

Dans les décennies à venir, l'Insee note que ce sera moins le solde naturel (les naissances moins les décès) que les migrations interrégionales qui *"deviendront le principal moteur"* de la croissance démographique des régions. Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais devraient rester comme en 2007 les régions les plus jeunes de métropole, avec 40,3 ans et 41,9 ans d'âge moyen respectivement. A l'inverse, la Corse pourrait remplacer la Limousin comme région la plus âgée, avec un âge moyen de 48,9 ans.

//////

Consolations

Le Monde | 25.12.10 | 13h52 • Mis à jour le 25.12.10 | 13h52

C'est l'un des truismes de notre époque : nous sommes infiniment plus au courant qu'autrefois des malheurs du monde. Les médias modernes apportent quotidiennement chez nous, dans

notre cuisine, salon, chambre à coucher, coeur : horreur, misère, torture, détresse, pauvreté, colères collectives, indignations, émeutes, répressions...

Dans *Tulipe* (Gallimard, 1946), Romain Gary dit que le plus effrayant dans l'histoire du génocide nazi, ce n'est pas Auschwitz mais le "*petit village d'à côté*" - où, sous la fumée des cadavres, les gens vaquaient tranquillement à leurs affaires. Le problème c'est que nous habitons tous maintenant le "*petit village d'à côté*".

Nous n'avons d'autre choix que de vaquer à nos affaires alors que, près de nous (et qu'est-ce qui n'est pas près de nous ?) des gens souffrent de façon scandaleuse, inadmissible. *Volens nolens*, on a tous chanté sous l'Occupation, dansé en bordure du Goulag, rigolé pendant la déportation des esclaves et folâtré pendant Abou Ghraïb.

De nos jours, chacun choisit ce qu'il veut savoir, ce qu'il supporte de savoir, ce qu'il trouve commode de savoir. Les deux choix extrêmes sont la sainteté (on est en perpétuel état d'indignation et de fureur, s'acharnant à redresser des torts et à améliorer le monde, on écoute la radio tout en surfant sur le Net avec la télé allumée) et le nihilisme (à quoi bon faire quoi que ce soit, l'humanité est grotesque, le monde une vaste plaisanterie, l'amour une illusion destinée à nous empêcher de regarder en face la vérité atroce : on doit mourir). Ces deux extrêmes se rejoignent en fait par leur absolutisme : dans un cas, la politique est tout ; dans l'autre, rien. Notre cerveau doit avoir un penchant pour le tout ou rien ; il adore en mettre partout !

Par quels problèmes du monde doit-on se sentir concerné ? Uniquement ceux qui, de façon directe et évidente, nous touchent, nous ou ceux qui nous sont proches ? Mais quelle "proximité" faudrait-il alors valoriser ? La nationalité, le milieu social, le genre, la couleur de la peau, la religion, l'ethnie... ? Pourquoi alors a-t-on vu tant de larmes versées dans les chaumières françaises sur le sauvetage des mineurs au Chili, ou le tremblement de terre en Haïti ? J'ai lu l'autre jour le témoignage d'une Israélienne qui, vivant près de la frontière libanaise, dit penser sans cesse à un événement ayant eu lieu en 1976 : des "terroristes arabes" surgissant dans la nuit, pénétrant dans la maison d'une famille juive et massacrant tout le monde. Se concentrer si fort sur cette tragédie ancienne lui évite apparemment de songer à celles survenues dans la région depuis, au Liban, à Gaza, ou ailleurs.

Quelle serait la bonne distance ? En d'autres termes, comment tenir compte de notre besoin de bonheur personnel sans faire l'autruche ? Lors d'une récente table ronde, j'ai entendu le dramaturge Jean-Claude Grumberg émettre deux opinions différentes à ce sujet, la première contre les nihilistes : "*On a besoin d'avoir envie de vivre*", la seconde contre les autruches : "*On n'a pas le droit de se cacher que le monde est ce qu'il est.*" Tout en me sentant d'accord avec l'une et l'autre de ces opinions, je vois mal comment les réconcilier. Personne ne peut regarder toute la réalité en face, et, à force d'être brûlé par celle des autres, on oublie tout ce qu'on peut faire pour embellir la nôtre.

Dans un livre aussi dense que minuscule datant de 1952, l'auteur suédois Stig Dagerman nous dit en quoi *Notre besoin de consolation* est impossible à rassasier. J'ai aimé ce livre jadis, maintenant je le trouve orgueilleux et immature (ces mots sont peut-être synonymes). C'est le livre d'un jeune homme qui souffre absolument, désespère absolument et se proclame absolument seul. En clair, l'important pour lui est que tout, dans son âme, ait l'intensité de l'absolu. Je n'ai rien contre le suicide mais je suis sûre que si Dagerman ne s'était pas donné la mort à l'âge de 31 ans, la vie aurait eu le temps de le surprendre. Le hasard a voulu que, peu de temps après ma relecture de Dagerman, j'aie découvert un autre texte sur la consolation. Il s'agit de la notice rédigée par l'écrivaine québécoise Suzanne Jacob pour accompagner la réédition de son CD *Une humaine ambulante*. Evoquant ses tournées de chant dans les années 1970, Jacob écrit : "*Je crois aujourd'hui que je n'ai chanté que pour consoler quelqu'un d'inconsolable. Inconsolable de quoi ? D'une injustice. Chacun souffre d'une injustice qui lui est propre et dont il est inconsolable.*"

La consolation à laquelle aspirait Dagerman, comme tous les croyants - la grande, l'immense, la définitive, l'absolue, celle qui compenserait une fois pour toutes le fait de devoir mourir -, est introuvable, j'en suis bien d'accord. Existent, en revanche, mille petites consolations ponctuelles, qui ont l'avantage de n'être ni tout ni rien. On se parle, on s'aide à surmonter un deuil, on s'écrit des lettres, on écoute le rire d'un enfant, on s'invite à faire une promenade, on admire un paysage, on danse la samba, on partage un repas, on échange des nouvelles... c'est la vie humaine, bigarrée, mêlée, imprévisible, nuancée, mouvante, impossible à résumer.

Pour que notre empathie soit autre chose qu'une pose, il me semble qu'elle ne devrait pas concerner exclusivement ceux qui nous ressemblent (on n'a alors aucun mérite), ni l'espèce humaine dans son ensemble (on devient alors saint ou nihiliste), mais quelque chose entre les deux. Admettons qu'on est bien obligé d'atermoyer et de tâtonner en la matière, car personne n'a écrit la pièce que nous jouons.

Et méfions-nous, en définitive, des absolus.

Née au Canada et éduquée aux Etats-Unis, **Nancy Huston**, écrivain, vit en France depuis 1973 et écrit en anglais et en français. Dernières parutions : *L'Espèce fabulatrice* (2008), *Jocaste reine* (2009) et *Infrarouge* (2010, Actes Sud).
Nancy Huston

/////

TRAVAIL

Entretiens annuels : passage obligé, méthodes contestées

LEMONDE.FR Avec AFP | 27.12.10 | 16h16 • Mis à jour le 27.12.10 | 16h48

Au retour des vacances de Noël, de nombreux employés devront passer leur entretien annuel. Cet échange entre un salarié et son supérieur pour faire le point sur l'année écoulée, est devenu une pratique quasi généralisée dans les entreprises. Mais ses méthodes d'évaluation sont parfois contestées, notamment pour leurs effets sur le stress.

Conséquence : les recours de salariés ou syndicats sont fréquents. Ainsi au tribunal de grande instance de Toulouse le 6 janvier, la CGT d'Airbus va demander la suppression des critères comportementaux et d'adhésion à des valeurs, telles que *"agir avec courage"* ou *"promouvoir l'innovation"*. *"Depuis l'application de ces critères à l'ensemble des cadres il y a un an, nous constatons leurs effets pervers — copinage, individualisme — et la désagrégation de l'entreprise"*, affirme le délégué CGT Xavier Petrachi.

A Grenoble doit être jugé prochainement le recours du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT) de Hewlett-Packard CCF, qui dénonce l'application de quotas classant les salariés par catégories (des surperformants aux insuffisants). Déjà en 2002, la révélation de quotas chez HP et IBM avait fait grand bruit. *"Depuis la crise économique, dans plusieurs sociétés les quotas des notes les plus basses ont augmenté, pour freiner les augmentations de salaires"*, remarque Guy Benoist, du syndicat CFTC chez d'HP.

UNE PRATIQUE DE PLUS EN PLUS COURANTE

L'évaluation a gagné quasiment toutes les entreprises et les administrations. Depuis les années 1990-2000, sous l'influence des pratiques américaines, *"cela n'est plus une discussion de fin d'année entre deux portes, l'entretien est un élément essentiel d'un bon management (...), même si tout ne doit pas reposer sur ce moment-là"*, considère Michel Yahiel, de l'Association nationale des directeurs des ressources humaines.

Des deux côtés, il y a une demande. Selon l'avocat en droit social Pascal Lagoutte, *"malgré la passion égalitaire en France, les salariés aspirent à ce que soit pris en compte leur talent personnel, ce qui passe par l'évaluation"*.

Côté employeurs, elle sert à mesurer l'atteinte d'objectifs, à gérer des carrières, et surtout à fixer la part salariale variable, dans un contexte d'individualisation des rémunérations. De plus, les fiches d'évaluation peuvent être utilisées en cas de plan social pour licencier ceux considérés comme les moins compétents.

LES SYNDICATS CONTESTENT LES MÉTHODES EMPLOYÉES

Or les syndicats contestent non pas le principe de l'évaluation, mais les méthodes employées. *"Si c'est le travail fourni qui est évalué, c'est bien normal. Mais il y a de plus en plus de subjectif, correspondant à des théories à la mode mais n'ayant pas fait leur preuve"*, estime Bernard Salengro du syndicat CFE-CGC, qui pense que cela accentue le stress au travail.

"Depuis trois quatre ans, la 'performance' est recherchée, et non plus la compétence. Les entreprises distinguent les meilleurs salariés par leur attitude dans l'atteinte, voire le dépassement de résultats", observe Pascal Huard de l'Isast, cabinet spécialisé en santé au travail. Isast mène des expertises pour des CHSCT, en mesurant l'impact des évaluations, avec des indicateurs comme les troubles du sommeil ou d'alimentation avant et après entretien.

PREMIÈRES ACTIONS EN JUSTICE

Les premières actions en justice sur le terrain de la santé des salariés n'ont cependant pas toujours été un succès. En 2008, le dispositif de Wolters-Kluwer, un groupe d'édition, a été déclaré illicite au motif notamment que *"la multiplication de critères comportementaux"* impliquait une *"insécurité"*, préjudiciable à la *"santé mentale"*.

Mais en octobre, le TGI de Versailles a jugé que le stress généré par l'évaluation chez General Electric Medical Systems n'était pas nécessairement supérieur au stress d'autres rendez-vous professionnels. Le CHSCT a fait appel.

//////////